

L'enjeu : Protéger les gardes qui protègent les parcs nationaux et leurs usagers

Les gardes de parcs de Parcs Canada sillonnent de long en large les parcs nationaux. Ils maintiennent l'ordre public, appliquent les lois anti-braconnage et les règlements de pêche et protègent les frontières des parcs. Ils en connaissent bien la géographie, la faune et la flore, ainsi que les endroits propices aux activités criminelles.

Pourquoi est-ce un enjeu?

Les gardes de parc, jusqu'à tout récemment, étaient chargés de l'exécution de la loi, mais sans bénéficier de l'équipement de protection nécessaire. À la suite d'une plainte en matière de santé et de sécurité, le Bureau canadien d'appel en santé et sécurité au travail a récemment ordonné à Parcs Canada de mieux protéger les gardes dans les parcs nationaux en leur fournissant armes de poing et formation nécessaire.

Le fait d'être armés, comme les autres personnes chargées d'exécuter la loi, permettrait aux gardes de parc de se sentir et d'être plus en sécurité. Ils seraient aussi mieux équipés pour lutter contre le braconnage qui menace la faune des parcs et pour protéger les usagers des parcs.



L'employeur s'est opposé à cette plainte pendant sept ans. En réponse à la décision du Bureau canadien d'appel, il a pour le moment retiré aux gardes de parc leurs fonctions d'exécution de la loi et se fie à la GRC pour exécuter la loi dans les parcs nationaux. Malheureusement, les agents et agentes de la GRC connaissent mal les parcs, contrairement aux gardes de parc, ce qui facilitera la tâche aux gens qui s'adonnent au braconnage, à la pêche illégale et à d'autres activités qui menacent les parcs nationaux et leurs usagers.

Prise de position des candidats et des partis politiques

Parcs Canada refuse de reconnaître que les gardes de parc sont les mieux placés pour faire exécuter la loi dans les parcs parce qu'ils connaissent bien leur territoire.

Posez les questions suivantes à votre députée ou député et aux candidates et candidats aux élections :

Appuiez-vous, vous-même et votre parti, les efforts des travailleurs et travailleuses de Parcs Canada pour négocier des dispositions leur permettant de travailler dans un environnement sécuritaire?

Si votre parti est porté au pouvoir, s'engagera-t-il à ordonner à Parcs Canada de se conformer à la décision du Bureau canadien d'appel en santé et sécurité au travail et de fournir aux gardes de parc chargés de l'exécution de la loi les outils et la formation nécessaires?